

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CONFRACOURT

SÉANCE DU 2 DÉCEMBRE 2015

Nombre de conseillers
en exercice : 10
présents : 9
votants : 9

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/11/2015

Présents : MM. PIOCHE Maurice, GAUTHIER Frédéric, GOISET Mickaël, GOISET Lucien, WATTREE Michel, SLAVIK Sébastien, MAUVAIS Guy, Mmes BRUOT Céline, WADOUX Céline.

Absent : M. MAGNIN Didier.

Mme BRUOT Céline a été élue secrétaire.

Parcelles d'affouage 2015/2016

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de donner en affouage les parcelles 82-83 et 84 (pour un total approximatif de 1020 stères) pour l'affouage 2015/2016.

Indemnité de conseil allouée au comptable du Trésor

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser l'indemnité de conseil de l'année 2015 à Madame GARREC Christelle, Trésorière de Scey Sur Saône au taux de 100% soit 369.95€ brut ainsi que l'indemnité de confection de budget de 30.49€ brut.

Encaissement chèque SCICAE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte l'encaissement d'un chèque de la SCICAE d'un montant de 42.10€ correspondant à un remboursement suite à la mise en location d'un logement communal au 2 rue de l'église -RDC.

Subvention voyages scolaires – Collège Château Rance

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de verser une subvention de 20€ /enfant de Confracourt à l'occasion des voyages scolaires réalisés dans l'année scolaire 2015/2016 par le collège Château Rance.

Affouage 2015/2016 : liste définitive

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, arrête la liste définitive d'affouage 2015/2016 à 53 feux (liste annexée à la présente délibération).

Travaux salle des fêtes : avenant 1 – lot3

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a lieu de modifier la porte entre l'entrée et la salle, qui était initialement prévue « pleine », pour mettre une porte avec hublot afin de d'avoir une meilleure visibilité de l'entrée depuis la salle et de la présence de personne derrière celle-ci. Ce qui implique une plus-value donc un avenant.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents :

- accepte l'avenant 1 du lot 3 « menuiserie intérieures » d'un montant de 735€HT pour la modification de la porte entre l'entrée et la salle (porte avec des hublots rectangulaires),
- autorise le Maire à signer l'avenant 1 pour le lot 3 avec l'entreprise SMBVP de Cintrey.

Vote : 8 pour – 1 contre

Travaux : eau, assainissement et défense incendie

Le Maire informe le Conseil Municipal que lors de l'exécution des travaux de renouvellement de conduites AEP par le Syndicat des Eaux de Saint-Antoine, certains travaux, relevant de la commune, ont été repérés. Il propose au Conseil Municipal de faire réaliser ceux-ci par l'entreprise présente sur place et donne lecture des devis réalisés.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte de retenir l'entreprise COLAS – Surleau de Saulnot (70400) pour les travaux suivants :

- création d'un branchement eau potable rue du Chaffeaux chez M. Marly pour un montant de 1 000€HT,
- mise à niveau de 4 tampons eaux usées dans la rue du Chaffeaux pour un montant de 900€HT,
- pose d'un poteau incendie pour un montant de 1 525€HT.

INFORMATIONS :

- Affouage : marquage le samedi 19 décembre. RDV à 9h devant la mairie.
- Distribution des colis : le dimanche 20 décembre à partir de 9h.

Le Maire,

Maurice PIOCHE.